

NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
GENERALE
A/C.5/32/108
15 décembre 1977
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-deuxième session
CINQUIEME COMMISSION
Points 100, 67 et 71 de l'ordre du jour

PROJET DE BUDGET-PROGRAMME POUR L'EXERCICE BIENNAL 1978-1979

EVALUATION DES PROGRES REALISES DANS L'APPLICATION DES RESOLUTIONS 2626 (XXV), 3202 (S-VI), 3201 (XXIX) et 3362 (S-VII) DE L'ASSEMBLEE GENERALE, INTITULEES RESPECTIVEMENT "STRATEGIE INTERNATIONALE DU DEVELOPPEMENT POUR LA DEUXIEME DECENNIE DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT", "PROGRAMME D'ACTION CONCERNANT L'INSTAURATION D'UN NOUVEL ORDRE ECONOMIQUE INTERNATIONAL", "CHARTRE DES DROITS ET DEVOIRS ECONOMIQUES DES ETATS" ET "DEVELOPPEMENT ET COOPERATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE"

ACCELERATION DU TRANSFERT DE RESSOURCES REELLES AUX PAYS EN DEVELOPPEMENT

Incidences administratives et financières du projet de résolution révisé publié sous la cote A/C.2/32/L.46/Rev.2

Etat présenté par le Secrétaire général conformément à l'article 153 du règlement intérieur de l'Assemblée générale

1. A sa 60ème séance, le 13 décembre 1977, la Deuxième Commission a adopté le projet de résolution révisé publié sous la cote A/C.2/32/L.46/Rev.2. Elle était saisie d'un état des incidences financières de ce projet (A/C.2/32/L.86).

2. Aux termes du paragraphe 1 du dispositif du projet de résolution révisé, l'Assemblée générale prierait le Secrétaire général d'établir "avec l'assistance d'un groupe d'experts de niveau élevé nommés par lui sur la recommandation des gouvernements et en veillant à assurer une répartition géographique équitable, un rapport comportant des conclusions et des recommandations et tenant compte des études déjà entreprises à l'intérieur du système des Nations Unies, sur les points suivants :

- a) Une estimation des montants qui seraient nécessaires pendant les 10 à 15 prochaines années pour prospecter et localiser les ressources naturelles dans les pays en développement qui feraient part au Secrétaire général de leur intérêt en la matière;
- b) L'existence de mécanismes multilatéraux pouvant fournir des fonds suffisants pour l'exploration des ressources naturelles, et notamment consentir aux pays en développement des prêts à des conditions de faveur, comportant un élément subvention, compte tenu, entre autres, des besoins particuliers des pays en développement sans littoral ou insulaires et des pays les plus gravement touchés;

- c) L'existence de mécanismes de transfert des techniques aux pays en développement aux fins de l'exploration et de l'exploitation des ressources naturelles;".

3. L'expression "ressources naturelles" est interprétée ici comme désignant les ressources minérales et énergétiques, et les incidences financières présentées ci-après sont fondées sur cette interprétation. En ce qui concerne les ressources en eau, des travaux analogues sont actuellement entrepris dans le cadre des activités menées comme suite à la Conférence des Nations Unies sur l'eau, qui seront examinées lors d'une session extraordinaire du Comité des ressources naturelles, en 1978.

4. Pour s'acquitter du mandat prévu par le projet de résolution révisé, le Secrétaire général compte procéder en deux étapes. La première étape consisterait à :

- a) Déterminer les pays en développement qui souhaitent être pris en compte dans l'estimation des montants nécessaires, comme indiqué à l'alinéa a) du projet de résolution, et
- b) Rédiger un document de base sur la question.

A cette fin, on utiliserait une partie des ressources en personnel et des services de consultants alloués aux éléments 2.1 et 2.4 du programme "Ressources naturelles, énergie et transport", au chapitre 5A du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1978-1979.

5. On réunirait ensuite - et ce serait la deuxième étape - un groupe d'experts de niveau élevé, comptant une quinzaine de membres, qui serait chargé d'évaluer le document de base mentionné au paragraphe 3 b) ci-dessus, ainsi que de donner effet aux dispositions des alinéas b) et c) du paragraphe 1 du projet de résolution révisé. Il est prévu que le groupe se réunirait deux fois au Siège, la première fois, au cours de la deuxième moitié du mois d'avril, pendant cinq jours ouvrables, pour discuter de la portée du rapport. La deuxième réunion, qui durerait deux semaines, se tiendrait en juillet; elle aurait pour objet de regrouper les éléments rassemblés et d'établir le rapport définitif à présenter à l'Assemblée générale, à sa trente-troisième session. Dans l'intervalle des deux réunions, des consultants seraient chargés de rédiger des mémoires contenant des idées et propositions concrètes en vue d'établir :

- a) L'existence de mécanismes multilatéraux pouvant fournir des fonds suffisants pour l'exploration des ressources naturelles, et
- b) Des mécanismes de transfert des techniques aux pays en développement aux fins de l'exploration des ressources naturelles. Il faudrait prévoir à ce titre des dépenses supplémentaires d'un montant de 22 500 dollars.

6. Si l'on veut assurer une répartition géographique équitable, le groupe d'experts devrait sans doute travailler dans trois langues au moins, à savoir l'anglais, l'espagnol et le français. Cela vaudrait pour la documentation aussi bien que pour les services d'interprétation simultanée nécessaires aux deux réunions.

7. Au chapitre 5 A du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1978-1979, un crédit de 21 000 dollars est prévu, au titre de l'élément 2.4 du programme "Ressources naturelles, énergie et transports", pour un groupe spécial d'experts sur le financement de la prospection des ressources minérales. On se propose d'utiliser ce crédit aux fins de la réunion du groupe d'experts de niveau élevé, représentant une plus vaste gamme de pays et de connaissances spécialisées, qui est envisagé dans le projet de résolution révisé. Les dépenses effectives à prévoir pour ce groupe en seraient réduites d'autant.

8. Sur la base des hypothèses mentionnées ci-dessus, les incidences financières du projet de résolution révisé sont estimées comme suit :

	<u>Première</u> <u>réunion</u> <u>(une semaine)</u> <u>(dollars)</u>	<u>Deuxième</u> <u>réunion</u> <u>(2 semaines)</u> <u>(dollars)</u>	<u>Total</u> <u>(dollars)</u>
a) <u>Services d'experts et de consultants</u>			
Frais de voyage et de subsistance (15 experts)	25 200	28 100	53 300
Consultants			<u>22 500</u>
Total aux taux de 1977			75 800
Total majoré pour tenir compte de l'inflation			79 600
A déduire : crédit prévu au projet de budget-programme pour 1978-1979 comme indiqué au paragraphe 6 ci-dessus			<u>21 000</u>
			58 600
b) <u>Services de conférence</u>			
<u>Première réunion (17-21 avril 1978)</u>			
	<u>Nombre de</u> <u>fonctionnaires</u>	<u>Nombre</u> <u>de jours</u>	<u>Taux jour-</u> <u>nalier</u> <u>(dollars)</u>
			<u>Total</u> <u>partiel</u> <u>(dollars)</u>
			<u>Total</u> <u>(dollars)</u>
<u>Interprétation</u> (A, E, F)			
Traitements a/	9	7	161
Frais de voyage	9		9 600
			19 700

a/ Personnel vraisemblablement non recruté sur place.

/...

b) Services de conférence (suite)

	<u>Nombre de fonctionnaires</u>	<u>Nombre de jours</u>	<u>Taux jour- nalier</u> (dollars)	<u>Total partiel</u> (dollars)	<u>Total</u> (dollars)
<u>Documentation à établir avant la session</u> (50 pages)					
Traduction a/	2	14	123	3 400	
Révision a/	2	7	131	1 800	
Dactylographie a/	2	14	47	1 300	
Dactylographie en anglais b/	1	5	30	200	
Frais de voyage	6		1 062	6 400	13 100
<u>Documentation à établir pendant la session</u>					
		néant			
<u>Documentation à établir après la session</u> (25 pages)					
Traduction a/	2	7	123	1 700	
Révision a/	2	3	131	800	
Dactylographie a/	2	7	47	700	
Dactylographie en anglais b/	1	3	30	100	3 300
Reproduction et distribution					3 900
Autre personnel affecté au service des conférences b/	2	5	30		300
Total					40 300
Total majoré pour tenir compte de l'inflation					42 300

a/ Ibid.

b/ Personnel vraisemblablement recruté sur place..

/...

b) Services de conférence (suite)

	<u>Nombre de fonctionnaires</u>	<u>Nombre de jours</u>	<u>Taux journalier</u> (dollars)	<u>Total partiel</u> (dollars)	<u>Total</u> (dollars)
<u>Deuxième réunion (10-21 juillet 1978)</u>					
<u>Interprétation</u> (A, E, F)					
Traitements <u>a/</u>	9	7	161	10 100	
Frais de voyage	9			9 600	19 700
<u>Documentation à établir avant la session</u> (100 pages)					
Traduction <u>a/</u>	2	28	123	6 900	
Révision <u>a/</u>	2	14	131	3 700	
Dactylographie <u>a/</u>	2	28	47	2 600	
Dactylographie en anglais <u>b/</u>	1	12	30	400	13 600
<u>Documentation à établir pendant la session</u> (50 pages)					
Traduction <u>a/</u>	2	14	123	3 400	
Révision <u>a/</u>	2	14	131	3 700	
Dactylographie <u>a/</u>	2	14	47	1 300	
Dactylographie en anglais <u>b/</u>	1	5	30	200	
Frais de voyage	6			6 400	15 000
<u>Documentation à établir après la session</u> (100 pages)					
Traduction <u>a/</u>	2	28	123	6 900	
Révision <u>a/</u>	2	14	131	3 700	
Dactylographie <u>a/</u>	2	28	47	2 600	
Dactylographie en anglais <u>b/</u>	1	12	30	400	13 600

a/ Ibid.b/ Ibid.

/...

b) Services de conférence (suite)

	<u>Nombre de fonctionnaires</u>	<u>Nombre de jours</u>	<u>Taux jour- nalier</u> (dollars)	<u>Total partiel</u> (dollars)	<u>Total</u> (dollars)
Reproduction et distribution					11 600
Autre personnel affecté au service des conférences b/	2	10	30		<u>300</u>
Total					73 800
Total majoré pour tenir compte de l'inflation					77 500
Total pour les deux réunions					<u>119 800</u>
Total a) et b)					<u><u>178 400</u></u>

b/ Ibid.

9. Le montant total nécessaire pour donner effet au projet de résolution révisé serait donc de 178 400 dollars, dont 58 600 dollars au titre des services de consultants et de la participation des experts aux réunions et 119 800 dollars pour couvrir les dépenses afférentes au service des conférences. Dans le cas de ces dernières, l'estimation a été faite "sur la base du coût intégral", en ce sens que toutes les augmentations à prévoir ont été considérées comme "non absorbables" dans le budget. Si des crédits supplémentaires devaient s'avérer nécessaires pour couvrir les dépenses afférentes au service des conférences, il en sera tenu compte dans le rapport récapitulatif qui est en cours d'élaboration et qui indiquera les crédits supplémentaires éventuels à ouvrir au chapitre 23.

10. En ce qui concerne le montant de 58 600 dollars qui serait nécessaire pour les services de consultants et la participation des experts aux réunions, dans le cadre du programme "Ressources naturelles, énergie et transport" inscrit au chapitre 5 A du projet de budget-programme pour 1978-1979, le Secrétaire général s'efforcera d'absorber les dépenses dans les limites des ressources totales disponibles à ce chapitre, et il sera tenu compte des dépenses supplémentaires éventuelles, pour autant qu'elles soient mesurables, dans le premier rapport sur l'exécution du budget de l'exercice biennal 1978-1979.
